



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8420>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 25-8420

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD) - Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) - Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) - Sous-direction des services ferroviaires (SF)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission d'assistance à la gestion d'un contrat de prêt auprès de la sous-direction des services ferroviaires pour le projet de liaison ferroviaire "CDG Express"

Description : L'Etat, ministère chargé des transports (ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation) assure le pilotage du projet de liaison ferroviaire CDG Express. Cette mission est plus précisément assurée par la direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) et la sous-direction des services ferroviaires (SF). Ce projet consiste en la réalisation d'une liaison ferroviaire express directe entre l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle et la gare de l'Est. Le financement des travaux nécessaire au projet est couvert par un apport en fonds propres des actionnaires et un prêt de l'Etat conclu avec le gestionnaire d'infrastructure (GI CDG Express) ("l'Emprunteur"). Le crédit est géré par la DGITM, notamment en charge du rôle d'ordonnateur pour les tirages nécessaires à l'Emprunteur pour mener à bien le projet. Cette situation recèle en particulier des enjeux forts de délais, tout retard dans les versements des fonds pouvant s'avérer très préjudiciable à l'avancement des travaux. Le nouveau marché vise à garantir à la DGITM la continuité indispensable de la gestion du contrat de crédit jusqu'au terme de la période de tirage sur le crédit, prévu en 2027.

Identifiant de la procédure : 3bea1723-858c-45ca-bb7f-9a24cff80cad

Identifiant interne : DGITM-DTFFP-SF3-30-2024

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. L'accord-cadre n'est pas alloti car l'allotissement rendrait plus difficile la mission d'assistance.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79420000 Services relatifs à la gestion

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66170000 Services de conseils financiers, services de traitement des transactions financières et services de chambres de compensation

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 300,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est mono-attributaire. Il s'exécute au moyen de l'émission de bons de commande.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion sont précisés dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission d'assistance à la gestion d'un contrat de prêt auprès de la sous-direction des services ferroviaires pour le projet de liaison ferroviaire "CDG Express"

Description : L'Etat, ministère chargé des transports (ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation) assure le pilotage du projet de liaison ferroviaire CDG Express. Cette mission est plus précisément assurée par la direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) et la sous-direction des services ferroviaires (SF). Ce projet consiste en la réalisation d'une liaison ferroviaire express directe entre l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle et la gare de l'Est. Le financement des travaux nécessaire au projet est couvert par un apport en fonds propres des actionnaires et un prêt de l'Etat conclu avec le gestionnaire d'infrastructure (GI CDG Express) ("l'Emprunteur"). Le crédit est géré par la DGITM, notamment en charge du rôle d'ordonnateur pour les tirages nécessaires à l'Emprunteur pour mener à bien le projet. Cette situation recèle en particulier des enjeux forts de délais, tout retard dans les versements des fonds pouvant s'avérer très préjudiciable à l'avancement des travaux. Le nouveau marché vise à garantir à la DGITM la continuité indispensable de la gestion du contrat de crédit jusqu'au terme de la période de tirage sur le crédit, prévu en 2027.

Identifiant interne : DGITM-DTFFP-SF3-30-2024

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79420000 Services relatifs à la gestion

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66170000 Services de conseils financiers, services de traitement des transactions financières et services de chambres de compensation

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La durée de l'accord-cadre est de 24 mois (2 ans) et court à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit pour une durée de 24 mois (2 ans) 1 fois par tacite décision. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur doit en informer au moins deux mois avant la date de reconduction sa décision de ne pas poursuivre de l'accord-cadre. Cet envoi doit passer par la plateforme PLACE. L'accusé de réception de la plateforme vaut notification de la non reconduction au Titulaire. Celui-ci ne peut prétendre à une quelconque compensation en cas de non reconduction. Le montant maximal de l'accord-cadre, sur toute sa durée, est fixée à 600 000 Euros HT. Ce montant maximal correspond à environ deux (2) fois son montant estimatif. Le présent accord-cadre cesse automatiquement de produire ses effets lorsque ce montant maximum a été atteint, quelle que soit la durée prévue initialement par l'acheteur.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Les critères de sélection des candidatures figurent dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Pertinence de la méthodologie proposée pour répondre aux enjeux et problématiques se posant dans le cadre des prestations à assurer, évaluée à partir des éléments du mémoire méthodologique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Profils, organisation interne de l'équipe proposée et disponibilités, évaluée à partir du mémoire sur l'organisation de l'équipe et du bordereau des

prix, et en tenant compte des prestations et des parts de présence d'un ou plusieurs associés et d'un ou plusieurs conseillers financiers expérimentés.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Prix de l'offre, évalué à partir du bordereau des prix unitaires par application d'un scénario d'achat non communiqué aux candidats.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité environnementale des modalités d'exécution du marché, évaluée à partir des éléments appropriés communiqués dans le mémoire méthodologique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2693748&orgAcronyme=d4t](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2693748&orgAcronyme=d4t)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)
[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2693748&orgAcronyme=d4t](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2693748&orgAcronyme=d4t)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : L'accord de confidentialité à renseigner figure en annexe du règlement de la consultation. Les documents listés ci-dessous ne sont accessibles aux

candidats qu'après remise de l'accord de confidentialité, figurant en annexe du règlement de la consultation : le cahier des clauses particulières (CCP) et son annexe, la fiche d'évaluation; les principales dispositions du contrat de prêt; le bordereau des prix unitaires. Cet accord de confidentialité est signé par une personne en capacité de représenter le candidat, jointe d'un extrait de Kbis (ou équivalent) ou d'une délégation de signature. Cette remise d'accord de confidentialité et d'extrait de Kbis (ou équivalent) ou de délégation de signature s'effectue via PLACE via le module "questions-réponses". La transmission des documents soumis à accord de confidentialité s'effectue depuis la messagerie sécurisée de la plateforme PLACE.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD) -Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) - Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) - Sous-direction des services ferroviaires (SF)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD) -Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) -Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) - Sous-direction des services ferroviaires (SF)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD) -Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) -Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) - Sous-direction des services ferroviaires (SF)

Organisation qui traite les offres : Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD) -Direction générale des infrastructures, des transports et des

mobilités (DGITM) -Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) -
Sous-direction des services ferroviaires (SF)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 bd de l'Hautil - BP 30322

Ville : Cergy-pontoise

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation (MATD) -
Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) -Direction des
transports ferroviaires et fluviaux et des ports (DTFFP) - Sous-direction des services ferroviaires
(SF)

Numéro d'enregistrement : 12000018700027

Adresse postale : Tour Séquoia 1 place Carpeaux

Ville : La défense cedex

Code postal : 92055

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Aline Vieu-Delays, cheffe de projet CDG Express, SF3 (aline.vieu-
delays@developpement-durable.gouv.fr) Oscar Remy, expert économique et financier, DGITM
/DMR/FCA2 (oscar.remy@developpement-durable.gouv.fr) Anouk Mascaras ou Isabelle
Santamaria-Cestre DGITM/BSA3 bureau du contrôle interne et de la commande publique (bsa3.
sdbsa.dgitm@developpement-durable.gouv.fr)

Adresse électronique : bsa3.sdbsa.dgitm@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 0140819077

Adresse internet : <https://www.ecologie.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2693748&orgAcronyme=d4t>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 12000009600020

Adresse postale : 1C Bâtiment Condorcet - Télédocus 353 - 6 rue Louise Weiss

Ville : Paris Cedex 13

Code postal : 75703

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccra.daj@finances.gouv.fr

Téléphone : 0144970422

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c2fe7e09-5287-47bf-8775-19542c3465a4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/01/2025 à 13:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2025